



GROUPE SCOLAIRE AVICENNE

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CODE ETABLISSEMENT

190190

Contacts : 2722492754/0556370582



(AVANT TOUTE INSCRIPTION) :

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE A MTN, ORANGE ou MOOV

I. DOSSIERS D'INSCRIPTION

1 fiche d'inscription fournie par le GS Avicenne ;

1 copie (**originale**) de l'extrait d'acte de naissance

08 photos d'identité de même tirage

1 certificat de scolarité et le livret scolaire (à payer à l'école pour toute nouvelle inscription : les 6^{ème} et 2^{nde}

1 pochette plastique pour classeur pour rangement de dossiers au cas où l'élève n'en possède pas : (100 fcfa)

1 copie du reçu d'inscription en ligne de l'année en-cours

1 numéro whatsapp actif du correspondant-école à communiquer obligatoirement à l'inscription.

II. TENUE OBLIGATOIRE

N.B : les modèles indiqués par l'école doivent être respectés sans fantaisie sous peine de sanction

III CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT DES ELEVES

- Présélection sur dossiers (3 bulletins scolaires de l'année précédente),
- Test d'entrée obligatoire pour tout nouvel élève non affecté venant d'un autre établissement ; Droit de composition : 5000 F CFA

I - TARIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Niveaux	2 ^{NDE}		1 ^{ERE}		TLE	
	AFF	NAFF	AFF	NAFF	AFF	NAFF
1 ^{er} versement à l'inscription	100.000	225 000	100.000	235.000	100.000	250.000
Au plus tard 05/11/2022	25.000	150 000	25.000	150.000	25.000	150.000
Au plus tard 05/12/2022		100 000		100 000		100.000
Ecolage	125.000	475 000	125.000	485.000	125.000	500.000
Droit d'inscription compris dans l'écolage	25.000	75.000	25.000	85.000	25.000	100.000

FRAIS DE LA CANTINE

Montant Total par an : **162.000f**

1^{er} versement à l'inscription : 54.000F

2^{ème} Versement : Fin Novembre : 54.000F

3^{ème} Versement, Fin Décembre : 54.000F

FILLE

2 Jupes paysannes sans fantaisie (bleue nuit) longues dépassant les genoux de 25 cm en dessous;

2 Chemises blanches col : 1 à manches courtes et 1 à manches longues ;

2 Paires de chaussures fermées à bas talons + 1 paire de chaussures de sport ;

NB : Le port du foulard est interdit pour les non musulmanes

GARÇONS

Pantalons sans fantaisie **bleu nuit**

2 Chemises blanches col : 1 à manches courtes et 1 à manches longues ; 1 paire de soulier noire obligatoire tous les lundis,

1 ceinture noire ou marron avec petite boucle obligatoire sous peine de sanction ;

2 Paires de chaussures fermées + 1 paire de chaussures de sport ;

NB : Pas de chaussures « Léké »

Obligatoire (Voir le bureau de Mme la Directrice Générale) :

- Feuilles de devoir à 6 000 F

-1 cravate à 6 000 F CFA.

-Tissus 1,5 M à 4 000 fr ; polo à 8 000 fr

-Pull-over : Petite Taille à 15 000 fr / Grande Taille à 17 000 fr

-8Markers effaçables (6000 fr)

-1 paquet de 10 rouleaux de Papier Hygiénique (2000 F)

1 ramette de papiers 80 gr (Berga, Double A) : (4000 fcfa)

1 Polo : 8000F et 10.000F(Après la rentrée ; 1^{er} septembre)

Toutes les fournitures scolaires : livres, cahiers, romans, stylos etc. sont disponibles au bureau de Mme la Directrice Générale.

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement à midi du lundi au vendredi (voir Fiche d'engagement)

Groupe Scolaire Avicenne, Riviera Palmeraie, rue I 204 (près de la mosquée de la Palmeraie)

BP 403 Cidex 3 Riviera Abidjan - Tél. : 22 49 27 54 / 55 - Fax: 22 49 27 56 - Cél. :

07 51 10 39/07 66 80 35

e-mail: groupescolaireavicenne@gmail.com - www.groupescolaireavicenne.com

III – FRAIS DE TRANSPORT

(période du 04 octobre 2021 au 31 mai 2022)

2 Voyages / jour (aller-retour)	les rosiers	Abatta- Cité SIR ESIE- zone RTI – ENA - jules vernes – coup frein	Angré, prog. 5-6- CHU - Mbadon- Aghien- Hôtel Belcôte	Lauriers – faya –ATCI- SCIAD- Bonoumin- Riviera 2,3
Coût/an	180 000	270 000	230 000	200 000
Vers.à l'inscription	80 000	120 000	120 000	100 000
Le 05/11/2021	50 000	80 000	60 000	50 000
Le 05/01/2022	50 000	70 000	50 000	50 000

1. Tout paiement entamé devra être effectué dans son intégralité au plus tard le 05 Novembre et ne saurait faire l'objet de remboursement même en cas d'interruption de scolarité de l'élève en cours d'année scolaire ou de désistement avant le début des cours.
-

N.B :

2. Tous les versements en espèces de la scolarité se font dans les banques suivantes
 - SGBCI : N° compte 0101402019 61
 - ECOBANK : N° compte 01026 120151389001(Délai de dépôt du bordereau de versement : 24 heures)
3. Les chèques sont déposés directement à la Comptabilité et non à la banque.
4. *Tous Les chèques revenus impayés, sont majorés de 20 000 fcfa*